

Conseil municipal du 11 juin 2020

Sujétions	Conditions	Valorisation
Remplacement	Remplacer l'absence d'un collègue durant 1 mois minimum (hors congés annuels)	80€ bruts mensuels
Intérim	Prendre une partie des missions et des responsabilités de son N+1 pendant un mois minimum (hors congés annuels)	120 € bruts mensuels
Remplacement de directeur ALSH	Mini-séjours, vacances scolaires	37,50 € bruts par semaine
Remplacement directeur adjoint	Mini-séjours, vacances scolaires	30 € bruts par semaine
Projet d'envergure	Projet dont l'importance dépasse le cadre habituel du poste ( et hors cotation pilotage transversal et impact fort)	100€ brut mensuels
Référent développement durable/ assistant de prévention/...		150 € bruts annuels
Formateur interne	Formation nécessitant un projet pédagogique et une organisation spécifique, validée par le service RH	50€ bruts par ½ journée de formation/ versement trimestriel
Auditeur interne		100 € bruts le trimestre concerné
Interventions réseaux sociaux		50 € bruts par évènement dans la limite de 150 € par weekend
Animation d'activités	hors temps de travail pour le compte de la collectivité et des agents	10€ bruts de l'heure
Participation au plan de continuité des activités		250€ bruts pour 5 jours travaillés
Membres du bureau de l'Amicale		100 € bruts annuels
Représentants du personnel hors décharge totale		100€ bruts annuels